

Bachelor en Enseignement Musical



Programme

180 ECTS / 6 semestres
Plein temps
Frais d'inscription:
400 € / semestre 1+2
200 € / semestre 3-6



Conditions d'admission

Diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois, ou d'un diplôme étranger reconnu en tant qu'équivalent au diplôme luxembourgeois
Compétences linguistiques: français et allemand niveau C1, luxembourgeois et anglais niveau B2
Compétences musicales selon la filière choisie



Langues d'enseignement

Allemand, français, luxembourgeois, anglais



Inscriptions

du 15 mars 2022 au 15 juin 2022



Le Bachelor en Enseignement Musical s'adresse aux étudiant(e)s passionné(e)s par la musique et souhaitant enseigner dans un conservatoire ou une école de musique au Luxembourg ou en Grande-Région.

Une formation en collaboration avec les conservatoires luxembourgeois

Vous êtes formés aux aspects pédagogiques, méthodologiques et didactiques de l'enseignement musical. Vous vous familiarisez avec les différents contextes et formes d'enseignement formel, non formel et informel au Luxembourg et vous apprenez à appliquer de manière autonome différentes méthodes d'enseignement. Des stages obligatoires ainsi qu'un semestre dans une université à l'étranger (mobilité) feront partie de votre cursus.

Dès le début de votre formation, vous choisissez entre une des trois spécialisations suivantes :

- cours instrumental ou vocal (cours individuel)
- solfège
- éveil musical

L'Université assure la formation en musicologie et pédagogie musicale (120 ECTS). Les conservatoires seront en charge de la formation musicale et instrumentale (60 ECTS) ce qui vous permettra de continuer votre parcours de formation musicale entamé.

Perspectives de carrière

Le Bachelor en Enseignement Musical prépare à la profession d'enseignant de musique dans un conservatoire, une école de musique régionale ou locale ou toute autre école de musique, y compris privée, une maison relais ou une crèche.

CONTACT

 admission.bem@uni.lu

 bem.uni.lu

